

Programme d'aide pour frais de scolarité

Le Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes a pour politique d'investir dans l'apprentissage continu et le perfectionnement professionnel de ses employés. Le **programme d'aide pour frais de scolarité** vise à encourager et à soutenir financièrement les employés qui entreprennent des études à temps partiel dans une institution d'enseignement afin d'améliorer leurs possibilités d'avancement professionnel.

En tant qu'employé à temps plein, vous pouvez recevoir jusqu'à 1500 \$ par année financière pour couvrir les frais de scolarité si aucune autre aide financière n'est disponible.

En tant qu'employé à temps partiel, vous pouvez recevoir jusqu'à 1000 \$ par année financière pour couvrir les frais de scolarité si aucune autre aide financière n'est disponible.

Nous vous encourageons à réaliser vos objectifs professionnels et à discuter de ces objectifs avec votre surveillant.

La vaste gamme de programmes et de services que nous offrons donne lieu à un grand éventail de possibilités d'avancement et de nouveaux défis.

